L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI, 28 MAI 1885.

Athénée Louisianais

Les membres de cette société se sont réunis le mois dernier, principalement pour préparer le concours de 1885. Nous donnons ci-dessous les dispositions adoptées pour cette nouvelle lutte littéraire. Le choix des sujets nous parait heureux ; il ouvre aux femmes et aux hommes un champ de recherches faciles, et des perspectives attrayantes pour l'imagination. Nous ne saurions trop engager notre population à entrer dans la voie qui l'appelle. Que nos jeunes gens des deux sexes se souviennent des belles et bonnes paroles qu'ils ont entendues à la conférence de l'Hon. Charles Gayarré sur la race latine en Louisiane ; qu'ils s'inspirent de ses nobles sentiments, et se guident sur les indications tracées par lui comme historien et comme romancier ; un brillant horizon les sollicite ; que chacun se mette en route pour en explorer la partie qui sourit le plus à sa vue ; il est sûr d'en rapporter quelque chose qui le récompensera de la peine qu'il aura prise.

Concours littéraire de 1885.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, l'une comprenant les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 10 mai 1885, jusqu'au 15 février 1886 inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 16 février ; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, et seulement sur le *recto et les lignes* ; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes :

LA FEMME DANS LA LITTÉRATURE FRANÇAISE, comme auteur, AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

Pour les hommes :

NOUVELLE LOUISIANAISE, HISTORIQUE OU DE FANTAISIE, AU CHOIX DU CONCURRENT.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 3216.

SECOND ETAT ANNUEL
— DE LA —
Compagnie d'Assurances du Sud
(Southern Insurance Company.)
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX............No 31 RUE DU CAMP.

La Compagnie publie, conformément à ce que prescrit sa charte, l'exposé suivant des opérations de l'année expirée le 31 décembre 1884 :

PRIMES REÇUES

Sur les risques d'incendie	$202,105 58	
Sur les risques de rivières	13,412 75	
Sur les risques maritimes	11,211 01	
	$227,529 34	
Ajouter primes non acquises de 1883	47,335 11	
Total des primes	$274,864 45	
Ajouter—		
Intérêt et escompte... $17,430 94		
Profits et pertes 909 98		
		18,340 92
Total des recettes		$293,205 27
Moins—		
Pertes d'incendie payées ...$100,043 98		
Pertes rivières payées	2 551 32	
Pertes maritimes payées	1 530 87	
Total des pertes payées...$104,126 17		
Cancellations et réassurances	36,907 03	
Réfaction et commission	39,850 07	
Taxes et licences	3,987 00	
Dépenses de bureau et d'agences Board of Underwriters, machines Babcock et corps de patrouilles, loyer, annonces, contributions, etc.	27,706 27	
		212,576 54
Excédant		$80,628 84
Divisé comme suit ;		
Réservé pour primes non acquises		$49,279 59
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées		16,336 39
Dividende-intérêt payé en juillet 1884		5,475 99
Dividende-intérêt payable en janvier 1885		8,296 39
Réservé pour comptes douteux		1,240 50
		$80,628 83

ACTIF.

$30,000 Bonds des Etats Unis 4 p. cent	$36,000 00
$62,000 Bonds consolidés de la ville (Crossman issue)	62,430 00
$12,000 Consolidés de la Louisiane	8,080 00
Billets pour actions payables à dates déterminées	50,100 00
Prêts sur demande garantis par nantissement	102,225 00
Prêts sur nantissement à 60 jours	22,850 00
Prêts sur première hypothèque affectant des propriétés de valeur situées en ville	5,000 00
20 actions du capital de l'Exposition Universelle	500 00
Bons St Bernard Steam Engine Fire Company	59 00
Primes en voie de collection	23,094 31
Meubles de bureau, accessoires, coffres, mappes, etc.	3,333 81
Réclamations en suspens	3,740 50
Argent comptant	54,207 35
	$381,700 97

PASSIF.

Capital	$300,000 0
Fonds de réserve	3,256 80
Dividendes non réclamés	3,191 23
Réservé pour primes non acquises	49,279 56
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	16,336 39
Intérêt-dividende payable en janvier 1885	8,296 3
Réservé pour comptes douteux	1,240 50
	$381,700 97

L'exposé précédent est une copie juste, vraie et exacte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, à la Nouvelle-Orléans, Lne., ce quatorzième jour de janvier, mil huit cent quatre-vingt-cinq.

W. J. CASTELL, Notaire.

Nlle-Orléans, Lne, 14 janvier 1885.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue le 13 janvier, 1885, il a été résolu de payer aux actionnaires, sur demande à prendre sur les profits de l'année 1884, l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT sur le cap tal payé jusqu'au 31 décembre 1884, faisant HUIT POUR CENT pour l'année.

Jan— SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Spectacles, Bals, &c.

THEATRE EN FER DE FARANTA
Coin Bourbon et Orléans.

TOUS LES SOIRS, COMMENÇANT LUNDI 25 MAI.

RIP VAN WINKLE!
DISTRIBUTION MONSTRE.

Décors entièrement nouveaux.

Matinées les mercredis, samedis et dimanches
Entrée, 10 cents 26 mai—

RENDEZ-VOUS DES FAMILLES.
Musée et Théâtre Colossal de Robinson.
Rue du Canal, près St-Charles.

Venant d'être ajouté des éventails circulaires à vapeur dans toute la bâtisse, la rendant aussi fraîche qu'en hiver.

MUSÉE. Début à la Nouvelle-Orléans du Horned Human Paradox, C. Taoh, le dieu de la tribu Namaqua de l'Afrique Centrale, et un spécimen réel des hommes cornus de l'Afrique. Il a une corne qui pousse sur le front ; la naine grasse, la beauté chevelue, le géant squelette, la seule enfant barbue et chevelue, le volcan humain, la famille Navillo, la famille heureuse, Thespia, Punch et Judy.

THEATRE. Le prof. Rodgers et ses merveilleuses ombres chinoises ; J. H. Symonds et Allen et West ; Ora et Barney Mullelly ; Harry et Kitty, les nains ; la petite Elsie Loane.

10c. Les portes sont ouvertes de 10 heures a. m. à 10 heures du soir. 10c.
Entrée pour tous 10 cts.
21 mai—

Premier Grand Pique-Nique Annuel
—Par la Société—
UNIONE ITALIANA GARIBALDI,

En commémoration de
L'Indépendance italienne "Festa dello Statuto."

DIMANCHE, 7 juin 1885, à Oakland Park.

COMITÉ D'ARRANGEMENTS :

John Rocchi,	A. Mazzola,
L. Ferrari,	L. Dell' Orto,
L. Cipriani,	John Astredo,
A. Sidoti,	J. B. Sbarbaro,
C. Pozzi,	J. B. Rossi,
Sal. D'Amico,	Stef. D'Amico.

Billet..........................$50 cts.
Entrée gratuite pour les dames et les enfants
3 mai—3,10,17,24,31—juin 5,6,7.

Vis-à-vis l'entrée de l'Exposition rue Magazine.

BATAILLE DE SEDAN

Ce grand Panorama, représentant la plus terrible des batailles modernes et où l'on voit toutes les armées françaises et allemandes engagées, est ouvert au public de 9 h du matin à 11 h du soir.

Entrée.
Adultes.........................50c
Enfants.........................25c
Lumières électriques la nuit

R. NEU....................DIRECTEUR.
21 janv—

PETITES ANNONCES.

DEMANDES

On demande—Une bonne domestique parlant l'anglais et le français. S'adresser aux initiales A. G., bureau du journal. 28mai—2f

Un commis parlant l'anglais, le français et l'espagnol ayant quinze ans d'expérience dans le commerce, désire trouver un emploi comme tel dans un magasin soit en ville ou à la campagne. Excellentes références. S'adresser à F. S. C., No 142 rue Royale. 28 mai—6f

On demande—Une gardienne d'enfant, bien recommandée, au No 12 rue St Pierre.
26mai—3f

Avis.—Une demoiselle distinguée ayant reçu la meilleure instruction, désirerait enseigner le piano, le solfège, le chant et le français, elle accepterait une situation honorable. S'adresser à E. E. D., au bureau de l'Abeille.
24 mai—6f.

A LOUER

Chambres garnies à louer à $1.50 par semaine, encoignure Royale et Orléans. Entrée No 16 rue Orléans. 24 avril—1 m.

A VENDRE

A vendre—Un moulin à sucre complet quatre pieds avec machine, en bon état. S'adresser à H. HEHNERT, 74 Tchoupitoulas.
10 mai—1 m

A vendre ou à louer—A Covington, Louisiane. Deux très bonnes maisons, en parfait état, connues comme les City et Bank Hotels. S'adresser à H. J. Smith, Covington, ou à A. Thompson, Nouvelle Orléans. 14 avril—2m

A vendre, à bon marché, un lot de vieux journaux, bons pour envelopper des marchandises. S'adresser au bureau de l'Abeille.
29 avril

Dentistes.

J. E. KELLS & M. VIET,

[illegible]

Opérations de tout genre [illegible]

...le recevoir des [illegible] de palais artificiels.

G. P. MALONEY. D. D. S.,
DENTISTE.
BUREAU ET RESIDENCE,
150........RUE DU CANAL........150
près Baronne.

Dentiste du couvent des dames Ursulines.
Travaux dentaires de tous genres à des prix raisonnables.
Extraction de dents sans douleur.
Marchand de tous articles de dentiste aux prix d'fabrique 26 août

Une Dernière Chance.

Si vous n'avez pas encore souscrit au

New Orleans City Directory de 1885

Envoyez le montant de votre souscription immédiatement par carte postale. L'édition sera basée rigoureusement sur le chiffre des souscripteurs. Les personnes qui n'ont pas souscrit n'ont strictement que la chance d'obtenir un exemplaire qui n'aura pas été payé par un souscripteur en défaut, s'il s'en trouve un qui se plaise dans ce cas.

PRIX...$6
PRIX DE SOUSCRIPTION...............$5

Economisez donc $1 en vous assurant tout de suite un exemplaire.

ETRANGERS
DEMANDEZ
SOARD'S CITY MAP
DE LA NLLE-ORLEANS
PRIX, 50 CTS (CARTE DE POCHE)
Soard's Guide Book and Street Guide,
PRIX, 50 CENTS.

A vendre par tous les marchands de journaux, les libraires, etc., et par
L. SOARD'S, Editeur,
5 Commercial Place, coin Camp.
1er janv—

INSTITUTION CURTO.
Pensionnat et Externat,
Coin St Philippe et Prieur.

Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.

Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offerts aux élèves sans prix extra.

Un cours d'Espagnol et d'Allemand suppl. l'institut 17 août

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX 195 RUE GRAVIER.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent.
En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er mai 1885.

Bernard Frédéric Martin	Ladrix Paul Bru
Bouche Jacques	Loyd Auguste
Banqué, M. et Mme	Labarrère
Bonnecase, M. et Mme	Mournet Louis (2)
Brun Jean	Mouchon Pierre
Bernard Célestin	Mistrot Guillaume André
Bagarry Remy	Moulang Alexandre
Champagne François	Mélis Daniel Joseph
Carrère François	Miron Jean
Colin Thiebant	Nau Ulysse Gaëtan
Combes Guillaume	Poisson Charles
Claverie Jean Marie Louis	Pradal Jean
Chéoux Pierre	Payelle Jean Baptiste
Chambonnet Phélix	Pommateau Jean Marie
Carrère, M. et Mme	Paguerre Achille
Deschamps Etienne	Ravel Jean Baptiste Léon
Dubois Ernest	Roche Auguste
Dupeaux Hippolyte	Randolph Richard
Dupont Pierre Benjamin	Rotgé Jean
Deslaynes Soulange ou Solange	Ratier Paul
Escat Jean Joseph	Sailliant Joseph
Faivre François	Smith Mme Vve
Gallon Jean Baptiste	Sylvestre Joseph Antoine
Guichon Jean	Stef Michel
Godin C A	Touchard Frédéric
Georgel Charles	Thévenin Mme Vve
Garde Sylvain	Thomas Narcisse
Imbert Albert Henri Fernand	Tessotre Paulin Eléazar
Keller Marie Barbé ép. Louis Tache	Trompat les époux
Kayran ou Kayroo Pierre	Tulagne Victor Jean Baptiste
Labit Mardoché	Tanquerel de la Panissais
	Vallée Lucien

Le Consul général chargé du Consulat
Vicomte PAUL D'ABZAC.

L.S.L.

PRENEZ AVIS

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE

LA COMPAGNIE DE
LA LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE

FERA A LA

Nlle-Orléans,

MARDI, 16 JUIN 1885

UN

TIRAGE EXTRAORDINAIRE

CLASSE F.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,
DE LA LOUISIANE ET DU
GEN. JUBAL A. EARLEY,
DE LA VIRGINIE

PAS DE REDUCTION!

Pas d'Ajournement!

PLUS D'UN DEMI-MILLION

De Piastres distribué.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.

UN GROS LOT DE......	$150,000
UN GROS LOT DE......	50,000
UN GROS LOT DE......	20,000

2,279 Lots, montant en tout à
$522,500.

Le tirage commencera positivement à ONZE HEURES A. M.,

— A —

L'ACADEMIE DE MUSIQUE,

Dans la matinée du

MARDI, 16 JUIN 1885.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE.

100,000 Billets, à $10 le Billet.

LISTE DES LOTS :

1 Gros lot de	$150,000..	$150,000
1 ... de	50,000..	50,000
1 Lot de...	20,000..	20,000
2 Lots de...	10,000..	20,000
4 Lots de...	5,000..	20,000
20 Lots de...	1,000..	20,000
50 Lots de...	500..	25,000
100 Lots de...	300..	30,000
200 Lots de...	200..	40,000
600 Lots de...	100..	60,000
1000 Lots de...	50..	50,000

PRIX D'APPROXIMATIONS ;

100 Lots d'approximation de $200 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $150,000 soit	20,000
100 Lots d'approximation de $100 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 soit	10,000
100 Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $20,000 soit	7,500
2,279 Lots s'élevant à	$522,500

Les billets gagnants peuvent être déposés à n'importe quelle banque, express ou autre agence de collection.

G. T. Beauregard
J. A. Early

BILLET ENTIER $10, DEMI BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE

loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises d'argent par Postal Notes, Express Order, change de New-York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.

Adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.,
P. O.

Adressez vos lettres enregistrées et faites des mandats sur la poste (money orders) payables à la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil du lot de terre avec les bâtisses et améliorations, connus comme les numéros 378 et 380 de la rue Franklin, entre Thalie et Erato.

Kate M. Jourd vs. Charles Prager, Tuteur (du mineur Charles Henry Schilling.)

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 12,742—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan Arcade, rue Magasine, entre Natchez Alley et la rue Gravier, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI 27 juin 1885, à midi, des propriétés ci-après décrites, savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, étant les numéros municipaux 378 et 380 de la rue Franklin et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Franklin (anciennement Benton) Liberté et Erato et désigné comme lot numéro trois de l'ilet numéro sept sur un plan fait par Phelps, voyer, en date du 5 février 1848 et déposé pour référence à l'étude de Jules Mossy, alors notaire en cette ville, lequel dit lot mesure trente-deux pieds de face à la rue Franklin (anciennement Benton) sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds, entre lignes parallèles, et c'est la même propriété que feu Hermann T. Schillings, décédé, a acquis de Charles Prager par acte passé pardevant P. C. Cuvillier, anciennement notaire en cette ville le 23 mai 1868.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
27mai—3,10,17,24,27 juin.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Lewis Fishel vs. Philip Phillips.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 13,679.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade rue Magasine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 27 juin 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gallatin, Vieille-Levée, maintenant Decatur, Hôpital et Quartier, désigné par le numéro trois et mesurant vingt-cinq pieds onze pouces et six lignes de face à la rue Vieille-Levée, maintenant Decatur, et vingt-six pieds deux pouces et deux lignes de face à la rue Gallatin, sur une profondeur de cent douze pieds sept pouces et une ligne sur le côté le plus près de la rue Hôpital et de cent seize pieds un pouce et trois lignes sur le côté le plus près de la rue Quartier.

Etant la même propriété que le dit défendeur a acquis de la succession de François Lacroix, conformément à un acte passé pardevant Christoval Morel, notaire en cette ville, le 8me jour de février 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
27mai—27 juin3 10 17 24 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif civil de
Jolie propriété de résidence de valeur formant l'encoignure des rues Jackson et Camp dans l'ilet borné par les rues Jackson, Camp, Magazine et Joséphine, dans l'affaire de

John Phelps & Co. vs. Mme Louise Yates administratrice de A. A. Yates et associée survivante en commun... et tutrice de ses enfants mineurs.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 14,073—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville MARDI le 2 juin 1885 à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Jackson, Camp, Magazine et Joséphine formant l'encoignure des rues Jackson et Camp, mesurant en pieds français soixante quinze pieds de face à ladite rue Jackson sur une profondeur et de face à la rue Camp de cent vingt pieds, entre lignes parallèles. Laquelle dite portion de terre est composée de tous les lots désignés par les numéros un et deux et la moitié du lot désigné par le numéro trois, pris de la rue Camp sur un plan dressé par F. N. Tourné, voyer, en date du 19 mai 1869 et déposé pour référence en l'Etude de James Graham, anciennement notaire en cette ville. Etant la même propriété que la feu A. A. Yates a acquis comme suit à savoir :

Ladite moitié du lot numéro trois de John Marks par acte passé pardevant W. J. Castell notaire en cette ville le sixième jour d'avril dix huit cent soixante neuf et lesdits lots numéros un et deux, de John H. Menge par acte passé pardevant ledit W. J. Castell notaire le treizième jour d'avril dix huit cent soixante neuf.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
30 avril—30—mai 7 14 21 28—juin 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de Mme Paul Lagay, interdite

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 2018.—En vertu d'un jugement rendu le 15 mai 1885 et à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley dans le Premier District de cette ville le MARDI 23 juin 1885, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent situé dans le deuxième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Bienville, Bourbon et Conti et mesurant au pied français trente pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur de quatre vingt dix pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers comptant et le reste à un crédit de un et deux ans par billets d'acquéreur portant intérêt à raison de huit pour cent par an à partir de leur date jusqu'à parfait paiement—et le paiement doit être garanti par hypothèque sur la propriété avec toutes les clauses usuelles de non aliénation, cinq pour cent à l'honoraires d'avocat en cas de procès et transfert de police d'assurance.

THOMAS DUFFY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
21mai—21 28 juin 5 12 19 23

Avis aux Créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

H. J. Mullan } No 13,781.
vs.
Ses créanciers. } Division C.

ORDRE DE COUR—Qu'une réunion des créanciers de H. J. Mullan soit convoquée par devant Fred. Zengel, notaire, le 27e jour de juin 1885, à midi, pour fixer la date, les conditions et la manière de la vente des biens du dit insolvable H. J. Mullan, et pour délibérer sur d'autres affaires qui pourraient être portées relatives au règlement de la succession du dit H. J. Mullan, et que T. Generelly et A. W. Brette soient nommés estimateurs pour estimer les biens du dit insolvable H. J. Mullan.

Nouvelle-Orléans, 23 mai 1885.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
24 mai—3f

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Darby & Trémoulet } No. 7,878.
vs.
Leurs Créanciers. } Division E.

ORDRE DE COUR.—Qu'une assemblée des créanciers de la raison sociale Darby & Trémoulet ait lieu conformément à la loi, après avis, le 30me jour de mai 1885, à 11 heures du matin pardevant Engène D. Saunders, notaire en cette ville, à son bureau No. 13 Commercial Place, à l'effet de nommer un syndic pour remplir la vacance occasionnée par la mort du syndic qui avait été élu et qualifié et pour déterminer le montant du bond qui sera donné par le dit syndic.

Nouvelle-Orléans 27 avril 1885.
[Signé] HENRY L. LAZARUS, Juge.
Pour copie conforme
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
28 avril—3f

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Gidière Day & Co. } No. 13,500.
vs.
Leurs Créanciers. } Division E.

ORDRE DE COUR.—Qu'une réunion des créanciers de ladite raison commerciale insolvable de Gidière, Day & Co, et ceux des membres individuellement soit tenue le 13ème jour de juin 1885, à midi, pardevant N. B. Trist, notaire, dans le but de fixer les termes de la vente des propriétés (foncières et personnelles) des insolvables ; pour prendre en considération une demande de compromis sur certaines réclamations, et pour conférer au syndic R. S. Day des pouvoirs l'autorisant de faire un compromis et de régler l'actif des dits insolvables, de prendre en considération et de délibérer sur toutes les matières qui pourraient leur être soumis à ladite réunion par le dit syndic.

Nouvelle-Orléans, 12 mai 1885.
(Signé) HENRY L. LAZARUS, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
13 mai—3f

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Wm. S. Davidson } No 13,564.
vs.
Ses Créanciers. } Division C.

ORDRE DE COUR—Que la cession par le pétitionnaire de ses propriétés soit acceptée, conformément à la loi, et qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et ait lieu pardevant T. Wharton Collens, notaire en cette ville, le 15me jour de juin 1885, dans le but d'élire un syndic et de délibérer sur telles autres affaires qui pourraient légalement se présenter devant l'assemblée ; et qu'avis en soit donné, par le présent, à l'avocat des créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, Lne., 11 mai 1885.
Signé : F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme.
JAS D. RANKIN, député greffier.
15 mai—3f

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Anton Braun } No 13,871.
vs
F. H. Boulmay & Co. } Division D.

ORDRE DE COUR.—Qu'une réunion des créanciers de F. H. Boulmay & Co. et de F. H. Boulmay et Mme Marie Boulmay, individuellement et comme membres de la dite raison sociale, soit convoquée et tenue pardevant E. A. Peyroux, notaire en cette ville, le LUNDI, 22me jour de juin 1885, à 11 heures A. M., à l'effet de délibérer sur les affaires des dits F. H. Boulmay & Co, et F. H. Boulmay et Mme Marie Boulmay individuellement et comme membres de la dite raison, et pour déterminer si la cession des propriétés des dits insolvables sera ou non acceptée ; et que René Beauregard, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 19 mai 1885.
Signé, N. H. RIGHTOR,
Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
22 mai—3f ou 30

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grocerie et résidence—La Grocerie bien connue de James Cousley, coin Perdido et Howard avec entrepôt, écuries, hangars, etc.

Succession de feu James Cousley.

A longs termes, à l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur, Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 20 juin 1885, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, en date du 8 mai 1885, Docket No 5061, pour le compte de la succession de feu James Cousley il sera vendu à l'encan.—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Perdido, Poydras, Howard et Liberté, désignés par les Nos. 1 et 2, se touchent et mesurent chacun 26 pieds 7 pouces et 3 lignes de face à la rue Perdido, sur une profondeur de 90 pieds 2 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles. Le lot No. 1 forme l'encoignure des rues Perdido et Howard.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois bien construite, avec deux étages, et une bâtisse dans le fond, à deux étages, couverte en ardoises, et ayant un grand magasin au rez-de-chaussée avec comptoirs et étagères, et 6 ou 8 chambres dans le fond à l'étage supérieur avec gaz et installations de gaz partout, ainsi qu'un entrepôt en bois adjacent, porte d'entrée double, écurie, etc., dans le fond, 2 cuves, une grande cour dans le fond pour chevaux, volailles, etc. Elle est une des mieux situées de la ville pour une grocerie et a fait de grandes affaires dans le district durant l'année passée.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garantie pour assumer le paiement des taxes dues en 1885 en addition de son enchère et un dépôt de 10 pour cent sur les lieux.

Acte de vente pardevant John Bendernagel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
20mai—20,24,31—7,11,20juin.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur et Commerciale.

Le magasin en briques à deux étages, No. 21 rue Front et 22 rue Fulton. La façade est entièrement sur la rue Gravier.

Dans l'affaire de la succession de veuve John Brossard, tutrice naturelle, etc., vs. Michael Muller—No. 12,882.

Vente pour effectuer un partage à l'encan

PAR W. I. HODGSON, encanteur, Bureau No. 13 rue Carondelet—SAMEDI le 30 mai 1885, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre et un jugement, tous deux rendus par l'Hon. R. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division "A" un ordre en date du 23 avril 1885, dans l'affaire de la succession de John Brossard, dossier No. 12,245 et l'autre un jugement et un ordre rendus le 1er avril et signé le 8 avril 1885, dans l'affaire de la veuve John Brossard, tutrice naturelle, etc., vs. Michael Muller, dossier No. 12,882, à l'encan il sera vendu—

Le tout d'un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Front Fulton, Gravier et Poydras désigné comme lot No 1 et mesurant 23 pieds 2 pouces et 1 ligne de face à la rue Fulton, 21 pieds 3 pouces de face à la rue Front sur une profondeur de 122 pieds 7 pouces et 3 lignes sur le côté adjacent au lot No 2 et une profondeur et façade à la rue Gravier de 123 pieds 2 pouces et 6 lignes, le dit terrain formant encoignure et faisant face à trois rues.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages, avec magasin au rez de chaussée et résidence au premier étage vis à vis des bureaux de MM. Zuberbier & Behan, Groceries en gros et autres.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement de deux certains billets à ordre avec hypothèque sur cette propriété tous deux datés du 11 décembre 1883 : l'un de $1 500 payable deux ans après date, l'autre de $2 200 payable trois ans après date et portant intérêt à raison de 8 pour cent de la date jusqu'à parfait paiement et qui se monterait au jour de la vente, avec les intérêts accrus, à $4,107, et pour le restant l'acquéreur paiera une moitié comptant, la balance à un an avec 8 pour cent d'intérêt avec toutes les autres clauses usuelles de garantie. L'acquéreur assumera en outre les taxes dues et exigibles en 1885, et fera un dépôt de 10 pour cent au comptant sur le montant de l'enchère.

Acte de vente pardevant Fred. Adolphe notaire aux frais de l'acquéreur.
26 avril—26—mai 3 10 17 24 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux chevaux à l'encan.

Dans l'affaire de W. S. Davidson vs. ses Créanciers.

PAR W. I. HODGSON, encanteur, Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, le 30 mai 1885, à 11 heures du matin aux écuries de James Regan, No 140 rue Baronne, entre Poydras et Lafayette, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division C, en date du 18 mai 1885, Docket No 13,564, dans l'affaire de W. S. Davidson vs. ses créanciers il sera vendu

Un cheval blanc.
Un cheval bai.

Conditions—Comptant sur les lieux.
20 mai—20 24 27 à la vente.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de John Graff.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 14,168—Attendu que Mme Anna Mary Graff a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de John Graff son mari, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
28 mai—28—juin 3 5

Successions de Joseph Lagarde et de Julia Maillot, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 14,451—Division A—Attendu que George Lagarde a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans les successions de feus Joseph Lagarde et Julia Maillot, sa femme, décédés intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN.
27 mai—27 31—5 juin Greffier.

Succession de Martin S. Cassetty.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 14,459—Division C—Attendu que P. S. Wiltz Jr. administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Martin S. Cassetty décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait [illegible] pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
27 mai—27 31—5 juin

Succession de Mary Burke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 14,047—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par W. S. Benedict, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
W. J. McGEEHAN,
26mai—26 30—4juin Greffier.

Succession de G. W. Carpenter.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 14,441—Division —. —Attendu que P. S. Wiltz Jr. administrateur public, a pétitionné à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu G. W. Carpenter, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
24 mai—24,28—2 juin

Succession de Dominique Terriault.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 14,440—Division — Attendu que P. S. Wiltz, Jr., administrateur public a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Dominique Terriault, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
24 mai—24 28 juin 2 Greffier

Successions de John Mahoney et de Catherine Ward, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 14,393—Division A—Attendu que John M. Ward a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans les successions de feus John Mahoney et Catherine Ward, sa femme, décédés intestats, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
20mai—20 24 29 Greffier.

Succession d'Alfred F. Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 14,418.—Division C.—Attendu que Mme veuve Alfred F. Jones a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Alfred F. Jones, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
21 mai—21,25,30

Avis aux Créanciers.

H. J. Mullan vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 13,781—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de H. J. Mullan et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Charles A. Moret, syndic en cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
24 mai—24,28 juin2

William Eckenbrecht vs. Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 13,721—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de William Eckenbrecht et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Thomas Duffy, shérif civil, syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
27 mai—27,31—juin 5 Greffier.

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

TERRAINS DE VALEUR sur les rues Rendon et Douane.

Succession de Rebecca F. Hoyle.

No 1,250.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, ALBERT PAUL, encanteur—Bureaux, 5 rue Carondelet—SAMEDI, 6 juin 1885, à midi à la Bourse d'encan St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 18 mai 1885, il sera vendu, à l'encan—

Dix terrains dans l'ilet borné par les rues Canal, Douane, Rendon et Lopez, désignés par les numéros 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 et 21.

Le lot No 12 mesure 34 pieds 5 pouces de face à la rue Rendon sur une profondeur de 135 pieds 5 pouces 4 lignes sur le coté du lot No 11 et 108 pieds 1 pouce sur le coté du lot No 13, et mesure dans le fond 43 pieds 11 pouces 5 lignes entre les deux lignes de coté.

Le lot No 13 mesure 30 pieds de face à la rue Rendon sur une profondeur de 123 pieds 6 lignes entre lignes parallèles.

Le lot No 14 forme le coin des rues Rendon et Douane, mesure 31 pieds 6 pouces 6 lignes de face à la rue Douane sur une profondeur et face de à la rue Rendon de 109 pieds 6 pouces.

Les lots Nos 15, 16, 17, 20 et 21 mesurent chacun 30 pieds 6 pouces de face à la rue Douane sur une profondeur de 109 pieds 6 pouces entre lignes parallèles.

Les lots Nos 18 et 19 mesurent chacun 31 pieds de face à la rue Douane sur une profondeur de 123 pieds 6 lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Cette criée des dits terrains ci-dessus décrits étant la deuxième et dernière, les dits terrains seront définitivement adjugés au plus haut et dernier enchérisseur pour ce qu'ils rapporteront à douze mois de crédit. Les acquéreurs devront fournir leurs billets à douze mois à partir du jour de la vente avec de bonnes garanties. Les dits billets porteront intérêt à raison de 8 pour cent par an et seront garantis par hypothèque spéciale sur les dits terrains. Les acquéreurs auront à payer au comptant au moment de la vente pour payer les frais d'annonce et autres frais, etc. Les taxes dues et exigibles en 1885 seront assumées par les acquéreurs en sus du prix de leur adjudication.

Actes de vente pardevant Samuel Flower, notaire aux frais des acquéreurs.
21 mai—21, 23, 30—juin 6.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La résidence élégante et commode sur la rue Philip, entre Chestnut et Colisée.

Succession de Caroline E. Simms.

No 13,167.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—ALBERT PAUL, Encanteur—Bureaux No 5 rue Carondelet—SAMEDI le 30 mai 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles en vertu d'un ordre de vente dans l'affaire ci-dessus de l'Honorable W. T. Houston juge de la Division B de la dite Cour Civile de District rendu le 23me jour d'avril 1885 dans l'affaire de Julia T. Simms demandant à être confirmée tutrice naturelle de ses enfants mineurs, rendu par l'Hon. H. L. Lazarus juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E le 21me jour d'avril 1885, par autorisation des héritiers majeurs de feu Thomas Simms je procéderai à la vente à l'encan, à savoir—

1° Quatre certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet désigné par le numéro trente-deux (32) sur le plan original du faubourg La Fayette et borné par les rues Philip, Chestnut, Plaquemines, maintenant Colisée et la division du faubourg Livaudais maintenant Premier District, lesquels lots sont désignés par les numéros trois, quatre, cinq et dix neuf sur un plan dressé par E. A. Hedin architecte en date du 11 juillet 1853 et déposé en l'étude de Wm Shannon notaire en cette ville comme plan No 16 et mesurent comme suit, à savoir : Le lot No 3 mesure vingt huit pieds 4 pouces et sept lignes de face à la rue Philip sur une profondeur de cent vingt cinq pieds.

Les lots Nos 4 et 5 mesurent chacun vingt huit pieds quatre pouces et six lignes de face à la rue Philip sur une profondeur de cent vingt cinq pieds entre lignes parallèles.

Le lot No. 19 mesure trente pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 127 pieds 9 pouces 5 lignes entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui a été acquise par le dit Thos Simms conformément à un acte de vente exécuté pardevant James Wood Breed alors notaire en cette ville, le 20 avril 1883 et enregistré au bureau de Transfert livre 95 folio 40.

2° Une certaine portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Philip, Chestnut, Première et Colisée, désignée par la lettre "A" sur un plan de voyer fait par F. Braun en date du 10 novembre 1877 annexé à un acte de N. B. Trist, notaire en date du 16 novembre 1877 et mesurant conformément au dit plan 14 pieds 2 pouces 4 lignes de largeur sur 58 pieds de profondeur entre lignes droites et parallèles. Le dit terrain c'est le reste d'une extrême portion du fond des lots originaux Nos 10 et 11 de l'ilet 62 sur un plan dressé par Hedin en date du 19 avril 1848 déposé en l'étude de feu J. E. Beard notaire, comprenant la ligne originale du fond des dits lots Nos 5 et 6 du dit plan. Etant la même portion de terre qui a été acquise par le feu Thomas Simms de H. Goeden par acte exécuté pardevant N. B. Trist notaire en cette ville le 16 novembre 1877 enregistré au bureau de transfert livre 109 folio 297.

Les améliorations comprennent cette jolie résidence en bois à deux étages, genre ancien, désignée par le No. 236 de la rue Philip, ayant un grand corridor au premier et au second étage, salons à arche attenant, petit salon de réception et salle à manger, tous deux avec chambres dans toute la maison, office, cabinet de toilette, chambres à coucher, etc., cheminées, grande cave à chambres à coucher, chambres de bain au second étage, chambres au bout dans les mansardes, jolies chambres pour les domestiques ; tous les appartements ... de communication à chaque étage... Au fond du terrain ... rue Chestnut et à distance raisonnable du corps principal de logis est une remise avec écurie, chambre à charbon et à bois, poulailler, cuves, etc. Le terrain est élevé et planté d'arbres fruitiers d'arbustes et d'arbres donnant de l'ombre.

La propriété est située dans l'une des plus charmantes parties du quatrième district et dans un voisinage irréprochable. Elle offre tous les conforts imaginables et ferait une délicieuse résidence en tout temps de l'année.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, la portion à crédit à un et deux ans, en paiements égaux, représentés par les billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement et garantis par hypothèque spéciale et privilège du vendeur sur la propriété vendue. L'acte de vente devra contenir les clauses de non aliénation et de 5 pour cent honoraires d'avocat dans le cas de procès pour recouvrer le montant des billets et toutes les autres clauses usuelles. Les acquéreurs devront assurer les bâtisses pour un montant ... et transférer les polices d'assurances aux détenteurs des billets ... et les taxes de la ville de ... et assumer ... d'Etat et ... faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication entre les mains de l'encanteur.

Actes de vente pardevant Chas T. Soniat, notaire aux frais de l'acquéreur.
25 avril—25—mai 2 9 16,23,30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur et améliorée.

Quatre terrains dans le Deuxième District de cette ville.

Succession de Julie Bonaventure veuve de François de Gruy ou de Gruse—No 11,791

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—ALBERT PAUL, encanteur, Bureau No 5 rue Carondelet—SAMEDI le 30 mai 1885, à midi, à la Bourse d'encan St Charles, dans la rotonde de l'hôtel St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu de deux ordres de cour en date respectivement du 13 janvier 1885, du 22 avril 1885, de la propriété ci-après décrite à savoir :

Quatre terrains de valeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Ste Anne, Orléans, Miro et Tonti, désignés par les numéros un, deux, neuf et dix, sur un plan dressé par Communy, le 15 septembre 1844, et déposé en l'Etude de feu P. P. Labarre, anciennement notaire en cette ville, conformément au dit plan lesdits lots mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Orléans, sur une profondeur de 75 pieds ; le lot No 1 forme l'encoignure des rues Orléans et Tonti ; le lot No 9 mesure 30 pieds de face à la rue Ste Anne sur 187 pieds 5 lignes de face à la rue Tonti et 86 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 10.

Le lot No 10 mesure 30 pieds de face à la rue Ste. Anne, sur 86 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 9 et 85 pieds 8 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No. 11.

Conditions—Comptant.

L'acquéreur assumera le paiement de toutes les Taxes dues et exigibles en 1885.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant A. Ducatel, notaire.
25avril—25—2 9 16,23 30mai.

VENTE JUDICIAIRE.

Une très jolie maison-cottage.

Une jolie résidence-cottage double sur la rue Villere, entre Kerlerec et Columbus, dans un voisinage charmant et splendidement amélioré.

Succession de H. F. Chambers.

No. 12,601.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, encanteur—Bureaux No 5 rue Carondelet—SAMEDI 6 juin 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B en date du 29 avril 1885, il sera vendu à l'encan, pour le compte de la susdite succession, à savoir—

Un certain lot de terre, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Kerlerec, Marais et Columbus désigné par la lettre "B" et mesurant 32 pieds 8 pouces et 1 ligne de face à la rue Villeré sur une première profondeur de 101 pieds sur le côté vers la rue Columbus qui le divise du lot A, de là à angles droits 7 pouces et 4 lignes vers la rue Kerlerec, de là à un angle droit une seconde profondeur de 30 pieds 3 pouces à la ligne du fond qui mesure 32 pieds 6 pouces et 6 lignes, sur une profondeur de 130 pieds 11 pouces et 2 lignes sur une ligne s'étendant perpendiculairement à la rue Villere sur le côté vers la rue Kerlerec. Le tout conformément à un plan d'Arthur De Armas, député voyer de ville, daté Nouvelle-Orléans, 14 avril 1885. Les améliorations comprennent la jolie résidence cottage de construction moderne à deux corps de logis, admirablement subdivisée et située dans un des meilleurs voisinages du Troisième District.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues de l'année 1885, en sus du prix de son adjudication.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant A. Hero Jr. notaire.
2mai—2 9 16 23 30 juin6

Succession de Marguerite Richard, veuve en première noce de Louis Girardey et en seconde noce de Simon Niefe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 14,400—Division E. —Attendu que Mme Léonard Schneider a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession ci-dessus nommée, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
19 mai—19,23,28

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. V. GOURDAIN.

Attention Pharmaciens.

Vente sans limite du contenu de la pharmacie située au coin des rues Chartres et Bienville.

Drogues, Préparations pharmaceutiques, Médicaments patentés Français et Américains, Instruments, Bandages, Verrerie, Comptoirs, Etagères, Pupitres, Grilles de bureau.

PAR J. V. GOURDAIN Encanteur—Bureaux No 79 rue Bienville—JEUDI 28 mai 1885, à 10 heures du matin et les jours suivants à la même heure jusqu'à ce que le stock entier ait été vendu, au coin des rues Chartres et Bienville, il sera vendu sans limite le contenu de la pharmacie ci-dessus désignée.

Conditions.—Comptant sur livraison.
24 mai—4 f.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Action du Jockey Club et Comptes à recevoir, dans l'affaire de A. G. Nicolopulo vs ses créanciers.

No 13,141—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR — Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—MARDI, le 9 juin 1885, à midi à la Bourse d'encan St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 25 mai 1885, il sera vendu à l'encan les valeurs ci-après décrites, à savoir :

1o. Une action du fonds capital du New Louisiana Jockey Club, de la Nlle Orléans.

2o. Un lot de comptes à recevoir conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Conditions—Comptant avant livraison.
27 mai—27, 31—juin 6, 9.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une élégante Maison sur l'avenue St-Charles.

Dans l'affaire de MM. Gidiere, Day et Cie vs Leurs Créanciers — No 13,506—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR NICHOLAS J. HOEY encanteur bureau No. 17 rue Carondelet—SAMEDI 6 juin, 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Henry L. Lazarus, juge de la dite cour civile de district pour la paroisse d'Orléans en date du 1er mai 1885, il sera vendu à l'encan la propriété de valeur à savoir :

L'ilet de terre et les améliorations qui s'y trouvent, dans le sixième district de cette ville désigné comme l'ilet No 63 et borné par les rues Bacchus ou Baronne, Soniat et Robert et l'avenue St Charles, et mesure une façade d'à peu près 277 pieds sur l'avenue St Charles, à peu près 250 pieds de face à la rue Baronne, à peu près 465 pieds 9 pouces de face à la rue Robert et 346 pieds 7 pouces de face à la rue Soniat, le tout plus ou moins, ensemble avec toutes les élégantes améliorations, maison, terrains bien arrangés qui s'y trouvent.

Conditions de la vente—Un quart comptant sur les lieux et le reste en paiements égaux en un, deux et trois ans à partir du jour de la vente par billets à ordre dressés par l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés avec intérêt à raison de 7 pour cent à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final, ensemble avec 5 pour cent d'honoraires d'avocat, sur laquelle partie il serait nécessaire d'instituer un procès pour la collection dont le tout principal, intérêt et honoraire d'avocat devra être garanti par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue, en outre l'acquéreur devra assurer la bâtisse au profit du détenteur ou des détenteurs des billets et assumer le paiement de toutes les taxes dues pendant 1885 et faire un dépôt de dix pour cent au comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant N. B. Trist notaire.
6 mai—6 16 23 30—juin 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété rue Quatrième, Succession de John Rhodes.

No 14,008—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR — Nicholas J. Hoey, encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI 6 juin 1885 à midi à la Bourse d'encan St-Charles, rue St Charles, en vertu d'un arrêt de l'Honorable W. T. Houston, juge de la dite Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 1er mai 1885 il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'Avenue Washington, les rues Quatrième, Magnolia et Locust. La propriété comprenant tout le terrain No 10 et l'arrière partie des terrains Nos 5, 6, 7, 8 et 9, et mesure en totalité 33 pieds 3 pouces de face rue Quatrième sur 136 pieds 6 pouces de profondeur.

Conditions—Un tiers comptant, le reste en billets de montants égaux, portant intérêt de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente garantis par hypothèques spéciales et clause de vendeur sur la propriété vendue, avec les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur assumant toutes les taxes dues en 1885, et un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur par devant James Fahey, notaire.
6 mai—6 16 23 30—juin 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles et effets mobiliers, etc.

Succession de George Jacob Weigel et Elizabeth Seithman sa femme No10,646

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey Encanteur Bureau No 17 rue Carondelet—MERCREDI 3 juin 1885 à 11 heures du matin au local encoignure ... des rues Joséphine et Colisée en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 13 mai 1885, il sera vendu à l'encan pour le compte de la dite succession.

Les comptoirs, étagères, installations et le contenu du magasin d'épiceries à la dite encoignure et les meubles de maison et effets mobiliers de la dite succession conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Conditions—comptant avant livraison.
23 mai—23 30 31—juin 3

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles riches et élégants. Magnifiques Ameublements en bois de rose pour salon. Miroirs de valeur pour devant de cheminée. Tapis et essuie-pieds, en velours. Magnifiques ornements de cheminée. Attrayante collection de Peintures. Magnifique Porte-Chapeau en bois de rose et Meubles de corridor. Grand Piano de Steinway & Sons.

Collection rare et riche de Bronzes, Marbres, Vases, Services de faïence, Plaqué et Verrerie taillée.

Magnifique ameublement de chambre à coucher. Jolis ameublements de chambre à coucher en chêne.

Rare ameublement de salle à manger, sculpté artistiquement.

—Ainsi que—

Une rare et belle collection d'autres articles de ménage utiles et de luxe.

Beaux Rideaux de dentelle et Lambrequins

— ET —

Une magnifique Voiture à un cheval, avec harnais et accessoires.

Succession de Caroline E. Simms.

No 13,167—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau No 5 rue Carondelet—MARDI, 2 juin 1885, à 11 heures du matin en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B en date du 22 avril 1885, je procéderai à la vente à l'encan au local No 236 rue Philippe, entre Chestnut et Colisée—de tous les meubles d'une collection rare qui se trouvent dans le dit local.

Conditions—Comptant.
2 mai—2,3 23,30—2 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidences de valeur à Alger.

Succession de James Whalen et de Mary O'Neil, sa femme.

No 12,190—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division D.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—ALBERT PAUL, encanteur—Bureaux No. 5 rue Carondelet—SAMEDI, 30 mai 1885, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 25 avril 1885, la propriété suivante, à savoir—

1°. Un certain terrain avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le lot No. 13 de l'ilet No 14, borné par les Avenues Pacific et Atlantic, les rues Evelina et Eliza, le dit lot mesurant 31 pieds 9 pouces et 1 ligne de face à l'Avenue Pacific sur une profondeur et façade à la rue Evelina de 123 pieds, 8 pouces et formant le coin de l'Avenue Pacific et de la rue Evelina.

2°. Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Eliza, Elmira et Evelina, le dit terrain formant le coin des rues Chestnut et Eliza, et mesurant 63 pieds 4 pouces de face à la rue Chestnut sur 100 pieds de profondeur et de façade à la rue Eliza.

AUSSI.

Au même endroit et à la même heure, tous les meubles contenus dans le local coin Eliza et Chestnut, appartenant aux dites successions et décrits dans l'inventaire enregistré au bureau du greffe de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs des propriétés foncières devront assumer le paiement de toutes les taxes dues en 1885, en sus du prix d'adjudication, et payer au moment de l'adjudication 10 pour cent pour assurer la vente.

Acte de vente pardevant W. H. Seymour notaire, No. 79 rue Douane, aux frais de l'acquéreur.
29avril—29—mai9,16,23,30

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

Meubles de maisons et Livres de valeur.

Successions de Christoval Morel et de sa femme Cornelie D'Hébécourt. Nos 1193 et 12,204 Consolidées

PAR JAS P. GUINAULT, Encanteur — Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville—JEUDI 28 mai 1885 il sera vendu à 11 heures du matin au Bayou St-Jean en face du Pont, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 2 avril 1885 Division C

Un lot assorti de meubles de maison, un piano Erard, glaces, etc., etc.

Aussi 300 volumes d'histoires, de sciences et de romans d'auteurs tels que Lord Byron, Buffon, Lamartine, Voltaire et autres.

Conditions—Comptant sur les lieux.
17 mai—17 23 28

PAR B. ONORATO.

6000 livres Prime Canestrato Fromage.

EN débarquement du S. S. Conventino au débarcadère des fruits, au pied de la rue Erato, devant être vendues à l'encan en quantités au gré des acquéreurs, JEUDI 28 mai 1885, à midi.

Conditions—Comptant.

B. ONORATO
27 mai—2f Encanteur

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Premier District à l'encoignure des rues Religious et Orange

Succession de Frederick Hecker et Louisa Werner, sa femme.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.—Nos. 10,420 et 11,326.

PAR B. ONORATO Encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI 6 juin 1885 à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, en vertu d'un ordre des Honorables W. T. Houston et A. L. Tissot, juges de la dite Cour, en date du 29 avril 1885 je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot de terre ensemble avec la bâtisse à deux étages et autres améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Religious, Orange, Richard et St Jean-Baptiste et mesurant 23 pieds 3 pouces de face à la rue Religious sur une profondeur et face à la rue Orange de 110 pieds (au pied américain).

Conditions comptant. Acte de vente pardevant James Fahey, notaire aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1885 en sus du prix de son adjudication. Un dépôt de 10 pour cent au comptant sera requis sur les lieux pour lier la vente.

30 avril—30 mai—2 9 16 23 30 juin 6.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Troisième District.

Succession de Veuve Claus. Hoilman.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B—No 11,790.

PAR B. ONORATO encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI le 6 juin 1885 à midi à la Bourse d'Encan St Charles dans la rotonde de l'Hôtel St Charles en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston juge de la dite Cour en date du 4 mai 1885 je procéderai à la vente à l'encan de la propriété ci-après décrite, à savoir

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues France, Grands Hommes, Craps et Mazant et mesure au pied américain 45 pieds de face à la rue France, sur une profondeur de 81 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois double louée maintenant à raison de $12 par mois.

2° Deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le même district dans l'ilet borné par les rues Royale, Mazant, Moreau et Barthelemy. Les dits lots se touchent et mesurent au pied américain 55 pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de 126 pieds, entre lignes parallèles. Les dits lots forment l'encoignure des rues Royale et Mazant. Les améliorations comprennent une rangée de bâtisses en bois maintenant louées à raison de $24 par mois.

3° Un lot de terre et les bâtisses qui s'y trouvent dans le même district désigné par le No. 20 de l'ilet No 14 formant l'encoignure et mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Mazant sur une profondeur de 110 pieds et de face à la rue Craps.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux corps de logis, ... et une bâtisse dans le fond couverte en bardeaux et pouvant être louée à raison de $16 par mois.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, le reste à ... crédit. La dite partie à crédit devra être garantie par privilège du vendeur et toutes les clauses de garantie ... 8 pour cent ... d'avocat ... L'acquéreur assumera en sus du prix de son adjudication toutes les taxes dues et exigibles en 1885.

Acte de vente pardevant Charles Rollis notaire aux frais des acquéreurs. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
6 mai—6 16 23 30—juin 6

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de valeur dans le Premier District.

Succession de Bertrand Juncoua et de Joaqua ... No 13,581 et de Mme Catherine Johnica No 13,320—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D

PAR B. ONORATO, Encanteur, Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI 6 juin 1885 à midi, à la Bourse d'Encan St Charles dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor juge de ladite Cour en date du 21 avril 1885 je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Howard, Erato, Thalie et Freret désigné par le No. 10 et mesure 32 pieds de face à la rue Freret sur une profondeur de 126 pieds 7 pouces et 2 lignes entre lignes parallèles au pied américain.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Ben. Ory notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur aura à payer, en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1885. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
30avril—30—mai 2 9 16 23 30—juin 6

ANNONCE JUDICIAIRE

McCloskey Higley & Cie vs Compagnie de Fabrication de Papier de la Louisiane.

Cour de District des Etats Unis pour le District de l'Est de la Louisiane—No 1296

CONFORMÉMENT à un ordre de vente lancé par le juge Edward C. Billings, juge de la Cour de District des Etats Unis dans et pour le district de l'Est de la Louisiane dans les procédures de la susdite banqueroute où la dite Compagnie de Fabrication de Papier de la Louisiane la défenderesse a été déclarée en banqueroute et dans le but spécial d'opérer une liquidation complète et finale et la clôture des affaires de la dite compagnie de banqueroute, je soussigné spécialement choisi encanteur pour faire les ventes ... d'après du dit ordre ... la vente pour SAMEDI le sixième jour de juin 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, jugements recouvrés par Charles J. Leveque et George H. Braughn ... curités de la dite banqueroute contre diverses personnes et lesquels restent impayés et toutes les réclamations de la dite Compagnie contre diverses personnes ... et en procès ou d'après des comptes courants et en partie ou tout l'actif quelqu'il soit appartenant à la dite Compagnie.

Listes ou schedules des titres respectifs des dits jugements et procès des comptes courants et comme d'autres réclamations ou actifs généralement à voir et à examiner au bureau du soussigné rue Royale 45

Conditions de la vente — Comptant sur les lieux. Tout ce qui est décrit sera vendu sans aucune estimation au dernier enchérisseur et au plus offrant, sans aucune responsabilité, garantie ou représentation quelconque de la part des dites sécurités ou de la Compagnie, chaque acquéreur achetant à ses propres risques et périls, quelque soit l'intérêt ou réclamations de le dite banqueroute, et sans recours. Le soussigné encanteur exécutera les actes écrits de la vente et transferts aux acheteurs respectifs.

B. ONORATO
2 mai—2 20—juin 6 Encanteur.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée et terrains nus dans le Premier District.

Succession de L. E. Kyle, No 13,965.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & CO., C. E. GIRARDEY, Encanteur Bureau No. 10 rue Carondelet, SAMEDI 20 juin 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 11 mai 1885 et rendu dans l'affaire de la susdite succession, la propriété ci après décrite, à savoir :

1. Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Broad, Poydras, White et Perdido mesurant 30 pieds de face à la rue Broad sur une profondeur, entre lignes parallèles de 100 pieds. Ensemble avec tous les droits, voies, privilèges qui y appartiennent. Les améliorations qui s'y trouvent comprennent un cottage en bois à un étage à deux corps de logis.

2° Deux certains lots de terre situés dans le même district et ilet et touchant au lot ci-dessus décrit, chacun des dits lots mesure 30 pieds de face à la rue Broad sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles. Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent.

3° Un certain lot de terre situé dans le même district et ilet que ceux ci-dessus décrits mesurant 28 pieds 5 pouces 2 lignes de face à la rue Poydras, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

4° Un autre lot de terre situé dans le Premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Broad, Gravier, Perdido et White mesurant 30 pieds de face à la rue Broad, sur 91 pieds 5 pouces 2 lignes de profondeur d'un côté et 94 pieds 6 pouces de profondeur de l'autre côté.

5. Une certaine maison en bois couverte en bardeaux, contenant deux chambres bâtie sur un lot de terre que l'on dit appartenir à M. Burke dans l'ilet borné par les rues Gravier, Gasquet, Perdido et Dupré dans le Premier District de cette ville et faisant face à la rue Gravier.

Conditions. Comptant sur les lieux, les acquéreurs devant assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1885, en sus du prix de vente.

Actes de vente pardevant E. Grima notaire, aux frais des acquéreurs.
20 mai—20,23,30—6,13,20 juin

Médaille d'Or. Paris 1878 / Diplôme d'honneur Amsterdam 1883

BASILE BARES
No 84 - - Rue Royale - - No 84
SEUL AGENT.

VENANT d'être reçu un assortiment des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le nouveau système Equilibré. Brevetés pour le tenue de l'accord, la partie la plus essentielle dans le Piano. Les mécaniques de ces instruments sont à doubles répétitions. Ces pianos ont été fabriqués expressément pour notre climat et sont pleinement garantis. J'offre ces Pianos à un prix excessivement réduit.

Accords et réparations de Pianos et Orgues à des conditions très avantageuses.
3nov—

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

RUE ROYALE.

No. 57 rue Royale, entre Bienville et Conti.

Résidence et magasin en briques à trois étages.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — PLACIDE J. SPEAR encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, 30 mai 1885, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St Charles entre Commune et Gravier—

Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par le No. 3 dans l'ilet borné par les rues Royale, Bienville, Bourbon et Conti, mesurant 22 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue Royale, 20 pieds 1 pouce 6 lignes dans le fond sur des profondeurs irrégulières de 93 pieds.

Pour les dimensions exactes voir les plans à la Bourse.

Les améliorations comprennent la magnifique résidence en briques à trois étages dont le rez de chaussée et occupé par A. M. Solari, grocerie, et l'étage supérieur comme résidence. Le rez de chaussée de cette propriété est vendu sujet à un bail à raison de $50 par mois expirant le 31 octobre 1885.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un crédit à un ou à un et deux ans de crédit au gré de l'acquéreur pour ses billets divisés en coupons portant 8 0/0 d'intérêt par an du jour de l'adjudication, garantis par hypothèque et privilège de vendeur, 5 0/0 honoraires d'avocat et toutes les clauses usuelles. L'acquéreur assumera le paiement et paiera les taxes de l'année 1885, en sus du prix de l'adjudication, fera assurer les bâtisses, transférera les polices d'assurances au détenteur des billets et sera tenu de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. F. Meunier notaire, aux frais de l'acquéreur. 23 mai—

RUE REMPARTS.

Une splendide résidence à deux étages pour famille avec mansarde, à l'encoignure des rues Remparts et Quartier.

Julius Leblanc et als.

vs.

Mme Louisa Leblanc Montalvo, épouse d'Evaristo Montalvo.

No 14,022—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI 20 juin 1885, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St Charles, entre Commune et Gravier en vertu et conformément à un jugement rendu et signé le 15 mai 1885, par l'Honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, désigné par la lettre G, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Bayou Road, St Claude et Quartier, formant l'encoignure des rues Remparts et Quartier et mesurant 34 pieds 2 pouces 2 lignes de face à la rue Remparts sur une profondeur et face à la rue Quartier de 100 pieds 11 pouces 2 lignes.

Les améliorations comprennent cette splendide résidence en bois récemment bâtie, avec deux étages et mansarde, ayant au rez de chaussée salon, salle à manger, cabinet, office, corridor de côté, etc. ... chambres à coucher et cabinets ... d'aisance et dans les mansardes 4 chambres, cabinets, etc., avec cheminées en marbre partout, une cuisine en bois à deux étages attenante à la bâtisse principale avec d'autres dépendances, waterworks.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, le reste à un crédit en paiements égaux de un et deux ans avec intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement. L'acquéreur fournira ses billets pour la partie égale garantis par hypothèque et privilège de vendeur, ... avec les clauses usuelles de garantie 5 pour cent d'honoraires d'avocat et de police d'assurance transférée etc. L'acquéreur assumera en sus de son adjudication le paiement de toutes les taxes de l'année courante de 1885. L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de son adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Omer Villere notaire aux frais de l'acquéreur.
19 mai—19 23 30—juin 6 13 20

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Actions du Gaz et de la compagnie du chemin de fer de la ville et Actions de la compagnie des Water-Works.

Dans l'affaire des mineurs Geddes, No 10,016 et dans la succession de Mme Jane Shepherd. No 11,031—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans et pour le compte des intérêts particuliers, tous réunis.

PAR HOEY & O'CONNOR Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—JEUDI 4 juin 1885 à midi, à la Bourse d'Encan ... en vertu de deux ordres de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans il sera vendu les lots et actions à savoir :

40 Actions de la compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.

45 Actions de la N. O. City & Lake RR Co.

4 Bons à ... de la N. O. Water Works.

Conditions—Comptant avant le transfert.
21mai—21 30 31—3 4juin.

ANNONCE JUDICIAIRE

Actions et Bons, Meubles et bibliothèque à l'encan.

No 12,854—... de District pour la paroisse d'Orléans.

Succession de THOMAS H. KENNEDY, et No 13,956 Succession de Mme T. H. KENNEDY réunies et consolidées.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—JEUDI 4 juin 1885 à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 15 mai 1885, seront vendus aux enchères les objets suivants, savoir :

1 Action du New Louisiana Jockey Club.
5 Actions de la State National Bank.
1 Bon hypothécaire de construction du N. O. Jackson and G. N. Railroad pour $1000 2me série avec 12 coupons 8 pour cent qui y sont attachés.

2 Bons six pour cent de la ville de la Nlle Orléans émis le 18 janvier 1885 pour $1000 avec 17 coupons d'intérêt attachés à chacun d'eux.

4 Bons six pour cent de la ville de la Nlle Orléans émis le 18 janvier 1883 pour $500 avec 17 coupons d'intérêt attachés à chacun d'eux.

Conditions—Comptant avant le transfert.

—ET LE MEME JOUR—

A 1 heure de l'après midi, à la résidence No 531 rue de Chartres entre Port et St Ferdinand il sera vendu à l'encan—

Les meubles meublants et autres de la dite succession contenus dans la dite résidence, aussi un lot d'argenterie massive de table, plaqué et verrerie et une bibliothèque d'ouvrages de droit et autres. 21mai—21 24 30 31

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Julius Vairin & Co. vs H. Nerninger.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nlle Orléans No 8,002—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. T. R. Rozier juge de la Première Cour de Cité de la Nlle Orléans, je vendrai à l'encan, à l'entrepôt Ruencoignure Tchoupitoulas et Notre Dame VENDREDI 5 juin 1885, à midi, la propriété ci-après décrite, savoir :

Vingt-cinq (25) barils de farine marques (G), d'après inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—comptant sur les lieux.

P. A. LOOBY,
26 mai—1 5 juin Constable.

D. Darms vs A. A. Pinstridge.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans No 8,237—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon Chas G. Ogden juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt coin Avenue de la Louisiane et Magazine, dans le Sixième District de cette ville, le SAMEDI 6 juin 1885 à midi, les propriétés ci-après décrites, à savoir :

Un lot d'objets de restaurant et installations, de buvette.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

FRANK CARAMBAT,
26 mai—26 31—juin 6. Constable.

John Strate & Co. contre Mme Eliza ...

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans—No 6,347—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans je procéderai à la vente à l'encan à mon entrepôt No 84 Passage de la Bourse, dans le Deuxième District de cette ville SAMEDI 6 juin 1885 à 11 heures A. M.

Un lot de meubles de maison d'après inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ALFRED BARNES
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
24 mai—1 6 juin

Wm O'Hern vs. Alonzo Smith.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—No 8190 et 8260. En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à vendre à l'encan, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette entre St-Charles et Carondelet VENDREDI 29 mai 1885 à midi les propriétés ci-dessous décrites, à savoir

Un lot de meubles de maison et divers saisis dans les affaires ci-dessus, d'après un inventaire enregistré à mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. A. LOOBY
17 mai—19 23 29 Constable.

John R. O'Rourke, agent, etc., vs. W. C. O'Rourke.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans, No 7,802—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon T. R. Rozier juge de la Première Cour de Cité de la Nlle Orléans, je procéderai à la vente à l'encan VENDREDI le 12me jour de juin 1885 à midi à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, de la propriété ci-après décrite, savoir :

Un certain lot ou portion de terre avec tous les droits, voies et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Jackson, Clara, Magnolia et Philip mesurant 30 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 97 pieds. Le dit lot commence à une distance de 60 pieds 5 pouces 2 lignes de l'encoignure des rues Jackson et Clara.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. A. LOOBY Constable.
12 mai—12 16,23—juin 3 12

Mme E. Pilleol vs. Walter Hepp.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans No 8,191—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon Chas G. Ogden, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à mon entrepôt coin Avenue de la Louisiane et Magazine, dans le Sixième District de cette ville, le SAMEDI 30 Mai 1885, à midi les propriétés ci-après décrites à savoir :

Un lot de meubles de maison.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK CARAMBAT
19 mai—19 24 30 Constable.